

Gestion des déchets

La collecte des déchets est organisée par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (01 Rue Pierre de Coubertin – 68150 RIBEAUVILLE) qui en a la compétence.

Le ramassage des ordures ménagères résiduelles se fait par pesée embarquée et est effectué une fois par semaine (mardi matin).

Le tri sélectif est en vigueur sur la commune. Le collecte des déchets recyclables (papier, cartons, flaconnages plastiques, emballages acier et aluminium) est effectué en apport volontaire selon le remplissage des conteneurs situés aux secteurs suivants :

- Salle des Fêtes : Rue de Collonges au Mont d'Or
- Stade : Rue de la Fecht
- Hangar communal : Rue du Char Porc-Epic

Le conteneur à verre usagé est relevé également selon le remplissage.

Les déchets encombrants doivent être déposés en déchèterie (Ribeauvillé ou Riquewihr). Toutefois, un ramassage en porte à porte peut être organisé sur demande pour les personnes répondants à certains critères.

Les déchets verts sont également à déposer en déchèterie.

Les déchets sont valorisés ou traités selon les exutoires adéquates :

- Recyclage pour le tri sélectif et le verre
- Valorisation énergétique pour les ordures ménagères résiduelles
- Compostage pour les déchets vert
- Recyclage ou valorisation matière pour les encombrants

Aucune décharge n'est présente sur le ban communal d'Illhaeusern. Une ancienne décharge est identifiée par le conseil départemental 68 au Nord du village au lieu dit la Loi / Bannwald.